



SYSTEME MONOPRODUIT D3 / I2 FINITION DES SYSTEMES AQUAFAST POUR I3 ET I4 GRANDE RÉSISTANCE A LA SALISSURE⁽¹⁾ MICROPOREUX ET GARNISSANT BIOSTATIQUE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition** : Produit en phase aqueuse à base de résines acryliques et siloxanes pour une utilisation en revêtement souple d'imperméabilité « RSI » ou en revêtement semi-épais « RSE », d'aspect « mat minéral » spécialement adapté à l'entretien des systèmes de revêtements épais et/ou des systèmes de revêtements d'imperméabilité.

▪ **Conditionnement** : Fût de 15 L.

▪ **Teintes** : Livré en blanc et toutes teintes du nuancier JEF COLOR.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. Pour les teintes dont le Y < 35, la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 : nous consulter.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux** : Neufs, d'entretien ou de rénovation. Imperméabilisation et/ou étanchéité des façades en service.

▪ **Emplacement** : A l'extérieur.

▪ **Destination** : Ravalement de façades.

APPLICATION

Sur supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

▪ Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire. Briques et pierres de parement.

▪ Supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (systèmes qualifiés C1).

▪ Enduits aux mortiers de liants hydrauliques.

▪ Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique.

▪ Enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable.

▪ Anciennes peintures ou revêtements organiques reconnus en bon état de conservation après étude préalable.

AQUAXANE s'emploie aussi en qualité de revêtement semi-épais (A1), pour l'entretien des ETICS faïencés (cf. système K2 suivant Règles professionnelles SFJF/UJPPF relatives à l'entretien et à la rénovation des ETICS et TABLEAU E/R à valeur de Cahier des Charges).

Précautions d'emploi :

▪ Ne jamais appliquer frais sur frais. Respecter les délais de recouvrement.

▪ Les RSI et les RSE ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et en tout état de cause doivent être arrêtés à 25 cm du sol minimum.

▪ Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

Se référer au Cahier des Charges d'emploi du produit.

⁽¹⁾ La bonne résistance à la salissure signifie que le feuillet de peinture est très peu sensible aux dépôts de salissures par incrustation dues à la pollution urbaine ou industrielle et que seul un dépôt de surface est possible mais ce dernier s'enlève par un simple nettoyage pour retrouver le revêtement dans son état initial.

Nettoyage et préparation des fonds :

En vue de l'exécution d'un revêtement d'imperméabilité (I1), la règle générale (cf. NF DTU 42.1) nécessite l'élimination des anciens revêtements organiques. Ces revêtements seront éliminés par décapage sous pression d'eau, décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage, la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement. La conservation des anciens fonds ne peut être envisagée que si « l'étude préalable » conclut favorablement à la conservation de ceux-ci. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression adaptée, ragréage et rebouchage si nécessaire pour préparer les fonds aptes à être recouverts.

En vue de l'exécution d'un revêtement semi-épais (D3), les anciens fonds mal adhérents et/ou incompatibles avec les revêtements à appliquer seront éliminés par décapage sous pression d'eau, décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage, la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement. Élimination des parties d'enduits décollées, friables. Reprise des épaufures, nettoyage, élimination des pulvérulences superficielles, ragréage éventuel. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression adaptée, ragréage et rebouchage si nécessaire pour préparer les fonds aptes à être recouverts.

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant EFYMOUSSE sans rinçage (cf. fiche descriptive).

Sur fonds bruts non peints : appliquer préalablement l'impression AQUAFIXATEUR O ou S (cf. fiches descriptives).

Sur anciens fonds de peinture en bon état de conservation : appliquer directement le produit.

Sur fonds farinants et/ou poreux et/ou friables : consolider les fonds avant impression avec le durcisseur incolore IMPERPRIM E ou S 80 (cf. fiches descriptives).

Mode d'application : se reporter aux tableaux des consommations ci-après.

Matériel :

▪ Brosse poils mixtes.

▪ Rouleau polyamide texturé 12 à 15 mm pour 200 à 250 g/m².

▪ Rouleau polyamide texturé 18 à 20 mm pour 350 à 400 g/m².

▪ Pistolet sans air : buses Ø 19 à 23 millièmes de pouce et filtres de 50 « mesh » /maille.

AQUAXANE

Revêtement souple semi-épais d'aspect mat minéral aux résines acryliques et siloxanes en phase aqueuse

APPLICATION

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Dilution :

- A l'eau. Brosse et rouleau : En couche d'impression : 5 %, en couche de finition : 0 à 5 %.
- Pistolet sans air : 10 à 15 %.

Temps de séchage (T°: 23°C ; HR = 50 %) :

- Sec en surface : 3 h.
 - Sec apparent complet / recouvrable : 24 h.
- Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (3 semaines environ).

Consommation :

RETELEMENTS D'IMPERMEABILITE (I1 À I4) E 4 À 5 V2 W3 A 2 À 5 - DTU 42.1				
	I1	I2	I3	I4
Impression	AQUAXANE dilué à 5% 250 g/m ² (0,200 l/m ²)	AQUAFAS ^T FIXATEUR O (1) 200 g/m ² (0,130 l/m ²)		
Intermédiaire	-	AQUAFAS ^T BASE 350 g/m ² (0,280 l/m ²)	AQUAFAS ^T BASE 400 g/m ² (0,320 l/m ²)	AQUAFAS ^T BASE 400 g/m ² (0,320 l/m ²) +AQUAFAS ^T ARMATURE+ AQUAFAS ^T BASE 400 g/m ² 0,320 l/m ²)
Finition	AQUAXANE 350 g/m ² (0,280 l/m ²)		AQUAXANE 400 g/m ² (0,320 l/m ²)	

RETELEMENTS SEMI EPAIS(D3) E4 V2 W3 A1 - DTU 59.1		
	E4 V2 W3 A1	D3
Impression	AQUAFAS ^T FIXATEUR O (1) : 200 g/m ² (0,130 l/m ²)	AQUAXANE dilué à 5% 250 g/m ² (0,200 l/m ²)
Finition	AQUAXANE 400 g/m ² (0,320 l/m ²)	AQUAXANE dilué à 5% 350 g/m ² (0,280 l/m ²)

(1) Peut être remplacé en fonction des contraintes de contraintes d'adaptation au support par l'impression AQUAFAS^T FIXATEUR S

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction pris en compte dans la déclaration de performances « DoP » du revêtement auquel il est incorporé (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Protection de surface (insensibilité à l'eau).
 - Imperméabilisation de la paroi verticale aux eaux de pluie.
 - Masquage du faïençage avec complément d'imperméabilisation aux eaux de pluie des bétons, enduits hydrauliques, ou organiques, ou résistance aux intempéries.
 - Protège le sujet de pollution atmosphériques.
 - Bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables).
- Fonctions complémentaires de décoration :
 - Apporte une couleur uniforme au support.
 - Stabilité de la couleur

Identification :

- Classement normalisé : Utilisation en système de revêtement semi-épais : Classement normalisé : G₃ E₄ S₂ V₂ W₃ A₁ C₁ (classement français D3). Utilisation en système de revêtement d'imperméabilité : Classement normalisé : G₃ E₄₋₅ S₂ V₂ W₃ A_{2a5} C₁ (classement français I1 à I4).
- Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 7b2.

Présentation en pot :

Produit épais.

Aspect du feuil sec :

- Mat. • Aspect légèrement poché. • BS à 85° = 1.

Masse volumique :

1,25 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 70,4 ± 2,0%. • En volume calculé : 63,3 ± 2,0%.

Point d'éclair :

Non inflammable. Produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-contre.

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie :

Classement conventionnel de réaction au feu = M1 sur support M0 (selon arrêté du 22/11/2002)

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire :

Accessible sur www.jefco.fr ou sur la base INIES/CSTB.

Fiche de données de sécurité :

Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE (cat. A/c) : 40 g/l. Ce produit contient max 39 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets: cf. QR CODE ci-dessous.

